



ENSEMBLE

pour Mont-de-Marsan

>> **EDITO**

Comme nous nous y étions engagés, voici donc le second exemplaire de notre journal qui reprend des rubriques que vous avez plébiscitées dans vos remarques et dans vos courriers reçus depuis. Outil de communication avec vous, il est de fait un extrait de notre site internet qui est de plus en plus visité par les Montois.

Le bilan de cette première année de mandat est pour nous l'occasion de vous faire part de nos inquiétudes pour l'avenir de notre Ville. En effet les suites données par la majorité municipale aux audits, désormais plus célèbres pour leurs coûts que pour leurs résultats, sont claires : des coupes sombres dans les activités de la ville, des coupes sombres dans le personnel et une augmentation sans précédent de tous les tarifs aux familles.

Oui, en ce début d'année nous sommes inquiets pour la politique de solidarité de notre commune. Sous couvert d'audits, de soi disant améliorations, de changements nécessaires, ou de réorganisation, Mont de Marsan est en train de sombrer dans l'immobilisme en terme d'investissements et de couper dans les dépenses de solidarité. Nous sommes par exemple stupéfaits de la fermeture de deux clubs du 3^{ème} âge à Dagas et au Peyrouat, rompant avec la solidarité de proximité avec nos anciens. Nous sommes très inquiets par les baisses répétées des subventions au CCAS alors que les besoins sont innombrables, au moment où, de plus la crise économique touche les plus démunis. Que dire aussi de la suppression annoncée de 30 agents au sein de la Ville, pendant que l'on s'apprête à recruter des cadres à tour de bras, mais surtout que penser de l'éventualité affichée de la fermeture d'une école ou du foyer des jeunes travailleurs.

Mais le plus grave, et vous pouvez le constater en lisant les débats du Conseil Municipal du 20 Décembre, c'est que la majorité n'a pas de véritable dessein pour notre Ville. En effet, les investissements sont en baisse de près de 40%, tous les aménagements sont revus à la baisse, bref c'est une politique dangereuse pour l'avenir de notre Ville. Ajoutez à cela depuis un an, la sempiternelle rengaine contre les autres collectivités qui devraient donner plus d'argent sans même discuter ou sans même participer, heureusement que ces dernières n'ont pas attendu cette majorité pour agir et pour faire en sorte que des aménagements aient lieu pour notre Ville : la médiathèque du Marsan, la LGV, le CIAS, la plateforme sociale, la voie verte Agen/Bayonne, l'aménagement de la gare et bien d'autres encore.

Il est trop facile de se dédouaner sur les autres quand on a peu d'idées, mais après un an, les Montois savent qu'il s'agit maintenant des actes de cette majorité qui sont à juger. Nous profitons de cet éditorial pour vous souhaiter une BONNE ANNÉE 2009.

Au moment de mettre sous presse, nous tenons à vous témoigner toutes nos marques de soutien et de réconfort après cette terrible tempête du samedi 25 janvier.



N°2

<http://www.ensemblepourmontdemarsan.org/>

contact@ensemblepourmontdemarsan.org

Journal gratuit d'informations de l'opposition municipale

>>> Brèves de conseils

> Les recrutements politiques

Question : J'ai un chiffre qui m'étonne un petit peu, c'est 12.000 € pour recruter une personne, c'est ça ? Je croyais qu'il y avait un problème de zéro. Ça fait cher !
Réponse de Madame le Maire :

« Le cabinet a contacté directement 143 candidats, a procédé à 14 entretiens, nous a envoyé 7 CV détaillés avec une analyse fine de chacun, et nous a orientés vers 3 candidats que j'ai reçus personnellement. C'est un très gros travail qui doit être mené par des spécialistes à mon sens. Je crois que la majorité des moyennes et grandes villes fait de la sorte, et je tenais à sortir des canons traditionnels de recrutement en circuit fermé que nous connaissons ici dans les Landes, mais qui ont, je crois, montré leurs limites. »

12000 € pour feuilleter des CV et choisir une candidate hors des Landes, et maintenant payer deux fois les salaires de l'actuelle et de l'ancien secrétaire général...

> Les audits de la Ville et du CCAS : plus de 100 000€ dépensés pour rien

Nous avons déjà demandé à ce que les audits soient faits par le Trésor Public... gratuitement... comme cela avait été annoncé par Mme le Maire pendant sa campagne, demande rejetée au profit de deux cabinets d'audits. Résultat attendu comme nous l'avions déjà écrit : Mont de Marsan est une Ville pauvre, serrée financièrement et aux capacités de désendettement dans la moyenne nationale. L'ensemble des ratios sont dans la moyenne des villes de la même importance...on aurait pu le dire à Mme le Maire. De plus un audit organisationnel pour le CCAS indique un manque de personnel alors que l'audit financier propose une décélération des effectifs et des frais de personnel ; très cohérent ! Dernier audit en date, celui sur le personnel municipal, jeté à la vindicte populaire dans la presse, qui justifie de ne plus remplacer les départs à la retraite et ainsi paupérise le service public local. « Nous n'allons pas épiloguer toute la nuit » nous dit Madame le Maire en Conseil municipal... pour ce prix là, nous le pouvions...

> Les tarifs 2009 de la Ville

Les tarifs 2009 ont été présentés et votés par la majorité municipale lors du dernier Conseil municipal. Nous n'avons pas voté de telles augmentations à un moment où le coût de la vie prend des proportions aussi élevées dans les priorités de chacun. Augmenter les petits déjeuners du Foyer des Jeunes Travailleurs de plus de 30 % et les prestations du cimetière de 30 à 45 % sont des mesures inverses à celles qu'il faudrait prendre afin de pallier la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble de nos concitoyens. A défaut d'appliquer des réformes fiscales justes, on augmente les tarifs pour les familles montoises...

Comité des fêtes... vous avez dit transparence ?

Depuis un an maintenant, il est de tradition de toujours stigmatiser les anciens responsables. Il en va donc de même au comité des fêtes, où rappelez vous rien n'allait plus, il fallait tout changer, il était même en cessation de paiement...et puis passe la Madeleine 2008, déjà bien démarrée par l'ancienne équipe, et surprise du chef voilà que la Mairie de Mont de Marsan aura versé pour la seule année 2008 une subvention totale de 328 000€ au lieu des 100 000€ environ habituellement et tout cela sans la moindre réunion de bilan des fêtes 2008, sans la moindre réunion du Conseil d'Administration du comité des fêtes, mais combien vont donc coûter les fêtes 2009 à la nouvelle régie municipale...

Un nouveau Plan Local d'Urbanisme à plus de 100 000€ encore ?

Dès 2005, un long travail pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme avait été entrepris afin d'anticiper les aménagements de notre Ville. Nous étions à la fin de la procédure, alors que trois années de travail de l'ancienne municipalité et 60 000€ dépensés, permettaient à la nouvelle équipe de ne se focaliser que sur les orientations finales de notre PLU. Le choix a été fait de relancer la procédure depuis le début pour un coût estimé à plus de 100 000€. Décision « politique » ?

On a voté <<<

On a voté « pour »	On a voté « contre »	On s'est abstenu
<p>Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Il nous semble important d'essayer d'obtenir le maximum de subventions de l'Etat, au moment où celui-ci se désengage financièrement des collectivités locales. Le dossier de l'ANRU nous paraît devoir être soutenu, mais nous restons vigilants sur les investissements initialement prévus.</p>	<p>Décisions modificatives 2 et 3 à l'exercice budgétaire 2008. Nous avons voté contre le budget 2008 ; nous votons depuis lors contre toutes les décisions modificatives qui s'y appliquent et qui ne vont pas dans le sens d'une meilleure dynamisation budgétaire.</p>	<p>Convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Mont de Marsan et la S.A.O.S. Rugby. Nous nous sommes abstenus car cette convention est loin d'être transparente. La majorité est dans l'impossibilité de nous donner le coût exact des infrastructures mises à disposition du Stade Montois Rugby, alors que la convention est chiffrée. Comment la majorité estime-t-elle ce chiffrage ?</p>
<p>Convention de partenariat entre la municipalité et la SAOS Stade Montois Rugby Pro. Nous avons voté favorablement, malgré une forte interrogation sur la légalité d'une telle convention. Nous pensons en effet qu'il aurait fallu un appel d'offre restreint, comme cela se fait dans de nombreuses collectivités.</p>	<p>Transfert de l'attribution de logements sociaux de la ville au CCAS. Nous avons voté contre, par manque de discussion et manque d'information, même si nous avons fait une proposition de création d'une commission communale d'attribution de tous les logements de la Ville, la majorité n'en tiendra pas compte lors du vote.</p>	<p>Révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de sa transformation en Plan local d'Urbanisme. Nous ne comprenons pas pourquoi la majorité ne finalise pas les trois ans de travail sur ce sujet de l'ancienne équipe. Cette dernière avait investi 60 000€ d'études qui ne serviront à rien. Nous ne pouvons valider une nouvelle révision qui ne tient pas compte des données déjà collectées.</p>
<p>Budget annexe de la Régie Municipale des Eaux et d'Assainissement - décision modificative N°1 Nous travaillons en Conseil d'administration de la Régie et nous votons les projets qui vont dans le sens des raisons qui ont conduit l'ancienne majorité à se doter d'une régie. Avant tout la maîtrise d'une énergie primordiale et de son coût.</p>	<p>Régie des Eaux et d'Assainissement Nous avons voté contre l'augmentation du prix de l'assainissement due entièrement au désengagement de l'Etat à hauteur de 80 000€ pour l'année 2009, il s'agissait pour nous de dénoncer ces désengagements désormais systématiques.</p>	<p>Création de la ZAC Rozanoff dans le cadre de l'ANRU. Ce dossier ne méritait pas à notre avis de repartir à zéro, surtout que la Préfecture demandait uniquement des ajustements pour fixer le périmètre des aménagements du quartier Nord, que la Mairie aurait pu donner.</p>
<p>Projet de rénovation urbaine du Quartier Nord Peyrouat - Convention Cœur de Projet. Dans le cadre du projet ANRU, une charte partenariale d'insertion par l'économie et l'emploi vient compléter le processus urbain par une obligation d'insertion économique et d'emploi. Favorables à ce projet mis en place par l'ancienne majorité, nous validons sa dimension humaine.</p>	<p>Tarifs de la ville pour 2009. Une grande majorité des postes subit des augmentations qui varient entre 3 et plus de 300 % ; à un moment où le pouvoir d'achat dégringole, une gestion municipale responsable voudrait que l'on fasse bénéficier les Montois d'un minimum d'augmentation, en tout cas pas au-delà de l'inflation.</p>	
<p>Aménagement des berges, convention avec le CAUE. Nous avons voté pour ce dossier qui de notre point de vue, devrait être partie prenante de Mont de Marsan historique, qui prévoyait d'ailleurs de tels aménagements.</p>	<p>Fixation des tarifs 2009 de la Régie Municipale des Pompes Funèbres. Tout comme pour les tarifs de la ville, nous ne pouvons accepter que la tarification des pompes funèbres prenne d'un seul coup une telle augmentation. Ne pas augmenter les impôts ne veut pas dire augmenter tout le reste pour y pallier.</p>	<p>Directeur de la publication : Renaud Lagrave 31, Bld d'Haussez 40000 MONT DE MARSAN Site internet : www.ensemblepourmontdemarsan.org Mail : contact@ensemblepourmontdemarsan.org Tirage : 17 000 exemplaires Imprimerie Lacoste-Roque, Mont-de-Marsan Papier certifié aux normes environnementales avec des encres à bases végétales ISSN en cours - Dépôt légal à parution. Crédits photos : Nicolas Lelièvre - Sébastien Zambon Rémy Royer - Studio Ernest</p>

>>> La Proposition

> Promouvoir le vélo à Mont de Marsan



En conformité avec notre volonté de formuler des propositions concrètes et pertinentes, notre attention s'est portée, pour ce deuxième numéro, sur un sujet incontournable pour l'avenir de notre ville à savoir le développement d'autres modes de déplacements urbains alternatifs à l'utilisation de la voiture, à l'exemple du vélo.

Représentant la modalité par excellence de la circulation douce, pratique et écologique, le vélo paraît faire l'objet, depuis quelques années, d'un fort engouement au regard du nombre croissant des adeptes « de la petite reine ». Un constat que l'on peut également faire dans notre commune: en effet, les Montois et les Montoises ont de plus en plus recours à ce moyen de locomotion pour leurs déplacements quotidiens, au-delà du simple cadre de leurs loisirs. Si l'utilisation du vélo est devenue, aux yeux de la plupart des gens, un moyen de circuler à la fois plus économique et plus respectueux de l'environnement, elle exige la réalisation d'aménagements cyclables afin d'assurer son usage dans de bonnes conditions de sécurité, et d'encourager de la sorte sa pratique.

Deux axes nous semblent particulièrement importants par rapport à la promotion du vélo à Mont de Marsan : d'une part, le développement des pistes cyclables et d'autre part, une démarche volontariste d'aménagements sécurisés pour les utilisateurs.

Dans la perspective d'organiser un développement urbain harmonieux, la ville de Mont de Marsan a entamé dès 2005 un travail sur le plan local d'urbanisme (PLU), qui prévoyait, dans son projet de ville, à côté de l'organisation du territoire en grandes zones dédiées à l'habitat, à l'activité économique, aux loisirs, des nouvelles voies de circulation. C'est dans ce cadre qu'une étude minutieuse et approfondie a été menée sur la réalisation d'un réseau cohérent pour les cyclistes, qui suppose: la création de cheminements agréables, de parcours de promenades et de découvertes du patrimoine, reliant les quartiers et le centre-ville (exemple « Mont de Marsan historique »), la conception d'un circuit de déplacement à vélo en centre-ville, le développement du réseau cyclable notamment

autour des édifices publics et des établissements scolaires, la poursuite des efforts dans la réalisation des liaisons douces pour les piétons et les vélos lors de toute nouvelle opération de voirie, le raccordement des différentes portions de pistes cyclables existantes et à venir (voie Nord), qui permet d'envisager non seulement la création d'une piste cyclable de loisir faisant le tour de Mont de Marsan avec des « pénétrantes » vers le centre, mais aussi un maillage inter-quartiers et des liaisons vers le cœur de ville. Toutes ces orientations (entre autres) largement étudiées pendant près de 3 ans doivent être intégrées et valorisées dans le PLU. Alors qu'un travail important a été fourni sur ce dossier pendant plusieurs années, un dossier qui a coûté environ 60 000€, il est regrettable que la majorité municipale actuelle veuille mettre une telle somme à la poubelle et surtout balayer d'un revers de main tout le travail réalisé sur le PLU, reposant sur un projet, très avancé, cohérent, adapté aux évolutions de la ville dans ses différentes dimensions, soucieux de préserver l'harmonie de notre cadre de vie... en bref, qui demandait simplement à être bouclé.

D'autre part, si le partage de la rue par les différents modes de déplacement implique respect et tolérance, le développement des pistes cyclables va de pair avec la réalisation de divers aménagements sécurisés pour les usagers du vélo. Plusieurs possibilités sont envisageables pour faciliter et favoriser son utilisation : améliorer et sécuriser les pistes cyclables existantes, envisager des contresens cyclables sur certaines voies avec des signalisations appropriées, prévoir des bandes cyclables avec marquage au sol pour délimiter voitures et cyclistes, mettre en place des itinéraires jalonnés grâce à des panneaux d'indications claires et adéquates, créer un service de vélos partagés et organiser des événements autour de ce mode de locomotion dans notre ville. Une réflexion commune doit être engagée sur le sujet afin de répondre de la manière la plus pertinente aux besoins des utilisateurs.

Pour conclure, face aux préoccupations économiques et environnementales, repenser les modes de déplacements urbains, à l'instar du vélo, représente un enjeu majeur pour le futur de notre ville : il s'agit de promouvoir un développement harmonieux qui garantisse aux Montois et aux Montoises qualité de vie et bien-être... et ce même dans 15 ou 20 ans.

> Permanences et contacts

- Les élus de l'opposition tiennent une permanence le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h, à la Mairie de Mont de Marsan au deuxième étage à gauche. Cette permanence est ouverte à toutes et tous, sans rendez-vous.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre.

- Pour tout contact :

Ensemble pour Mont-de-Marsan

Renaud Lagrave

31, Bld d'Haussez

40000 MONT DE MARSAN

Tél : 05 58 06 10 01

contact@ensemblepourtoutdemarsan.org

<http://www.ensemblepourtoutdemarsan.org/>